



M. Yves Dagenais, maire de Saint-Hippolyte; M. Marc Bourcier, maire de Saint-Jérôme; M. Paul Germain, maire de Prévost.
Source photo: André Bernier

GARDE INTERNE 24/7 ET PREMIERS RÉPONDANTS À PRÉVOST

Création de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord

Les villes de Prévost, Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme se sont unies pour créer la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord, une décision responsable qui nous permettra de bonifier nos services respectifs. Ce projet commun, autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 juillet 2025, prévoit l'entrée en fonction de la Régie en 2026.

Parmi ses nombreux avantages pour la Ville de Prévost, mentionnons une sécurité accrue pour les citoyens avec une capacité d'intervention plus rapide et efficace aux urgences (notamment grâce à une garde interne et un service de premiers répondants), le renforcement de la prévention incendie, la formation et le développement de compétences homogènes pour les pompiers, ainsi que des économies d'échelle grâce à la centralisation de certaines opérations, des achats et de matériel spécialisé coûteux.

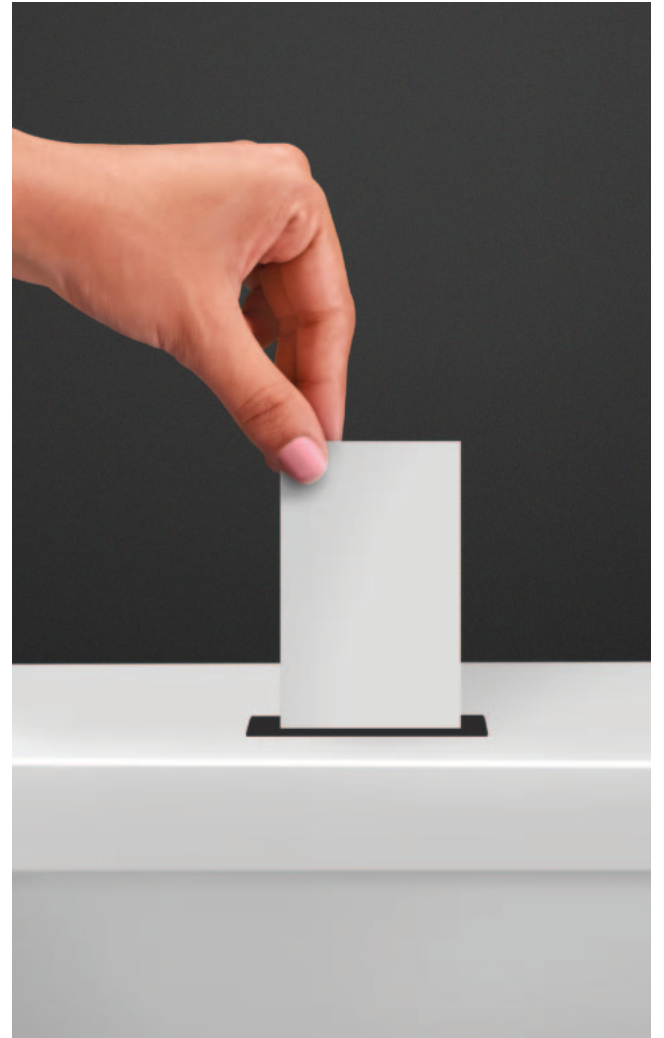
En s'associant à Saint-Jérôme et Saint-Hippolyte, nous optimisons grandement notre service incendie dans le but d'assurer la sécurité des Prévostois et Prévostoises, tout en respectant la capacité de payer des contribuables, ce qui constituait une priorité pour nos administrations.

Un temps de mobilisation quatre fois moins long en situation d'urgence

Conditionnellement à ce que la sécurité d'emploi des salariés du Service incendie de Prévost soit protégée, la Ville a signé l'entente pour aller de l'avant avec la Régie. Concrètement :

- La caserne actuelle de Prévost sera réaménagée et conservée.
- Une nouvelle garde interne 24/7 à Prévost permettra une diminution importante du temps de mobilisation des pompiers pour quitter vers un lieu d'intervention, alors que celui-ci passera de 6 à 7 minutes actuellement à moins de 1 minute 30 secondes, en moyenne.
- Les effectifs présents dans les casernes de Prévost, Saint-Jérôme et Saint-Hippolyte permettront le déploiement d'une vingtaine de pompiers sur les lieux d'une intervention en 10 à 12 minutes en cas de besoin, une amélioration majeure par rapport aux ressources et délais actuels.
- Un service de premiers répondants sera mis en place à Prévost et Saint-Hippolyte et est prévu d'entrer en fonction en 2026. Le rôle de premier répondant est effectué par le pompier. Celui-ci reçoit une formation avancée en secourisme, lui permettant de fournir les premiers soins à une personne en situation d'urgence médicale en attendant l'arrivée des services ambulanciers.

Pour en savoir plus sur la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Rivière-du-Nord



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Recrutement du personnel électoral

En vue des élections municipales qui auront lieu le 2 novembre prochain, plusieurs postes sont à combler.

Les personnes intéressées devront être disponibles lors du vote par anticipation, le dimanche 26 octobre, et/ou lors de la journée du scrutin, le dimanche 2 novembre. Du personnel sera aussi requis pour la tenue de la commission de révision de la liste électorale les 16, 17 et 22 octobre.

Les personnes retenues devront participer à une séance de formation rémunérée qui sera tenue en soirée.

Pour plus d'informations et pour déposer votre candidature, visitez la page Élections de notre site web ou communiquez avec nous : election@ville.prevast.qc.ca.

Pour plus d'informations:

